Lettre ouverte à Nicolas Turquois,
Député de la Vienne, circonscription de Loudun

C.C : à l'ensemble des élus du Pays de Loudun et du Richelais, du Lencloîtrais et du Mirebalais

La France n'est pas à vendre : Oui à l'écologie, NON au saccage de nos territoires par l'éolien

Monsieur le Député,

Je tenais tout d'abord à vous remercier de cet échange qui m'a permis de connaitre votre position en faveur de l'éolien et de vous exprimer à la fois ma vive émotion et ma déception de ne pas vous voir prendre la tête du mouvement qui conteste certains projets éoliens absurdes pour dans le Nord de la Vienne comme votre collègue, le député, Jean-Michel Clément le fait avec courage pour le Sud de la Vienne.

Si vous avez pris la peine de me contacter, c'est que l'avenir de votre circonscription vous tient à cœur. C'est pourquoi il me semble important de vous adresser cette lettre ouverte.

Notre famille (Jacques, mon mari, son frère Michel, mes enfants Lancelot et Edouard, jeunes entrepreneurs de 23 et 25 ans) est reconnue au niveau national en tant qu'acteur économique positif pour les territoires ruraux dans lesquels nous nous implantons.

Pour rappel, voici la liste de différents sauvetages de monuments et projets de valorisation touristique menés depuis 30 ans :

- *Château de la Ferté St Aubin, Loiret : 50.000 visiteurs, premier château visité du Loiret,*
- *Château de Saint Fargeau, Yonne, 2ème spectacle vivant après le Puy du Fou, 30 ans d'existence, 45.000 spectateurs annuels, 1200 acteurs bénévoles issus de 4 départements, 52.000 visiteurs annuels,*
- *Chantier médiéval de Guédelon, Yonne, 250.000 visiteurs créé par mon beau frère Michel propriétaire de l'abbaye de la Réau au sud de la Vienne, Guédelon est devenu le deuxième site visité de Bourgogne après les Hospices de Beaune,*
- *Château de Bridoire, Dordogne, 62.000 visiteurs, racheté à l'Etat, après 20 ans d'abandon et de saccage par les ancien propriétaires.*
- *Château de Saint-Brisson sur Loire près de Gien vendu à notre fils Lancelot par une commune de 700 habitants qui ne pouvait plus faire face à l'entretien de cette importante forteresse léguée à la commune,*
- *Château de Beaumesnil, Eure, confié pour 40 ans par la Fondation Furstenberg à notre fils Lancelot pour sa valorisation touristique jusque là déficitaire de 100.000 euros par an,*
- *Château de Vaux, Aube, acheté par notre second fils et devenu en 3 ans un des sites phares de ce département.*

Dans la continuité de cette action, nous avons pour projet de sauver le château en péril de Purnon sur la commune de Verrue afin d'en faire un site touristique majeur s'insérant dans un écosystème patrimonial, touristique et naturel, d'une grande richesse, qui va de la Zone Natura 2000 du mirebalais et du neuvillois, au Center parcs de Morton, en passant par le futur projet de la réhabilitation de la Mothe Chandeniers.

Mais avant d'investir plusieurs millions d'euros dans le sauvetage du château de Purnon, monument majeur du Pays de Loudun et sa valorisation touristique en l'ouvrant au public, nous nous tournons vers les élus du territoire.

Car Purnon est directement menacé par plusieurs projets éoliens industriels, à commencer par celui de Doussay qui impacterait directement pas moins de 7 monuments historiques (4 châteaux, 3 églises) et se situerait à un kilomètre d'une zone Natura 2000 connue pour la richesse de sa faune aviaire (dont l'outarde canepetière emblématique du Poitou, et particulièrement en danger). C'est d'ailleurs à ce titre que ce projet avait été rejeté une première fois par la préfecture de Poitiers. Quelle logique d'insérer un parc d'éoliennes dans cette zone d'une grande richesse naturelle et culturelle au fort potentiel de développement ?

Les efforts de valorisation touristique en cours depuis plusieurs années, (Center parcs, Château de la Motte Chandonniers, mémorial du Poitou à Monts-sur-Guesnes etc), financés par la puissance publique et des acteurs privés passionnés, sont condamnés si les actuels projets éoliens qui menacent cette zone ne sont pas combattus par une majorité d'hommes et femmes politiques réunis sous une seule et même bannière de défense de l'économie locale, du patrimoine, de la santé, du cadre de vie, et de la propriété privée des habitants de la Vienne.

Vous avez aujourd'hui maires, conseillers départementaux, députés et sénateurs de la Vienne une responsabilité historique.

Car vous avez les moyens de vous opposer à des projets qui risquent de dénaturer le territoire et de dire NON à la politique permise par le décret Lecornu qui est en train d'être décidée.

Ce décret, rédigé sans aucune consultation, a pour objet de lever tous les obstacles réglementaires et démocratiques pour les promoteurs éoliens permettant une multiplication anarchique de projets guidés par le seul intérêt financier et qui risquent de mener au saccage de votre territoire et à la dégradation des conditions de vie dans la ruralité.

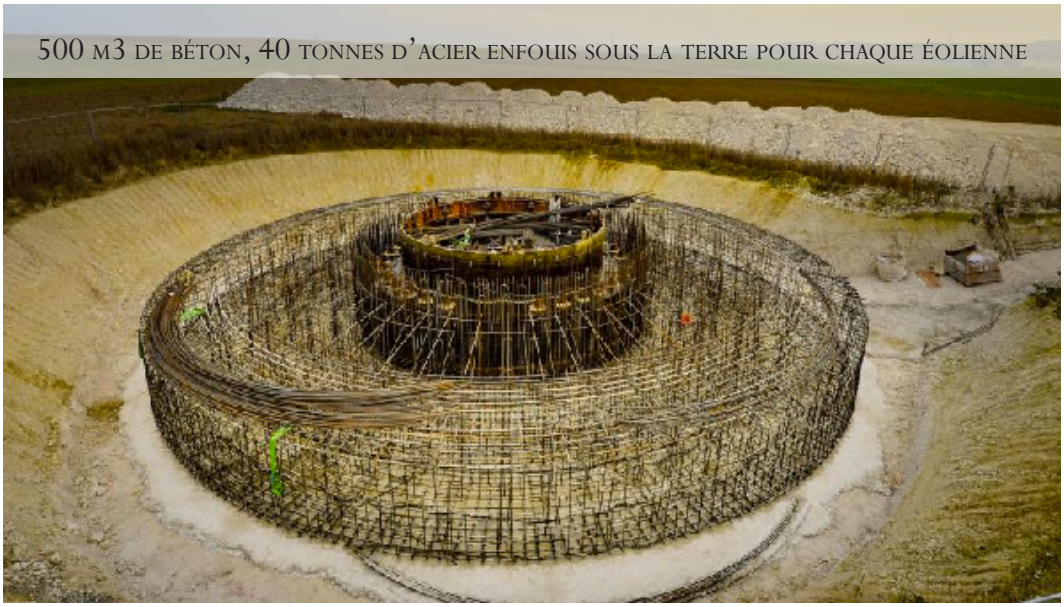

http://www.lunion.fr/74859/article/2018-02-09/demantelement-des-eoliennes-une-elue-marnaise-denonce-une-catastrophe-ecologique#

Le décret Lecornu ne doit pas passer en l'état. Il faut faire entendre la voix des territoires et défendre la ruralité en exigeant une écriture du décret qui respecte la volonté des habitants concernés par les projets, les impératifs touristiques, la valorisation du patrimoine, le respect de la faune et de la flore et l'exigence écologique.

La Vienne sera-t-elle le département qui montrera par la fermeté de ses élus l'exemple aux autres régions de France ?

Détenteurs d'un mandat démocratique, comment pouvez-vous accepter que la décision des élus soit bafouée par des décisions unilatérales de propriétaires isolés et maires crédules, quand ils ne sont pas interessés personnellement aux projets éoliens ?

Une minorité ne peut imposer à la majorité du territoire une décision qui ne bénéficie qu'à elle seule.

A quoi servent les communautés de communes si l'une d'entre elles peut mettre en péril les décisions majoritaires votées pour le bien du territoire ?

A quoi sert le vote d'une politique commune en faveur de l'économie touristique, décidée depuis une dizaine d'années, et l'investissement de l'argent public qui l'accompagne, si un loyer de quelques milliers d'euros permet de bafouer toute l'organisation démocratique et politique d'un département ?

D'ailleurs en Loudunais, la question a été tranchée depuis longtemps. Le choix du développement touristique et du renoncement à une Zone de Développement Eolien (ZDE), qui avait été un temps envisagée, a été affirmé à plusieurs reprises publiquement par les délégués de l'instance représentative, la Communauté de Communes du Pays Loudunais (CCPL) :

- le 22 septembre 2010 à Saint-Léger-de-Montbrillais, où Bruno BELIN, président de la CCPL , a affirmé « avec l'accord de tous les maires concernés de ne pas donner suite à un projet de Zone de Développement Eolien en Loudunais » ;

- le 18 janvier 2012 à Monts-sur-Guesnes, Bruno Belin a pris publiquement l'engagement avec tous les élus de la CCPL, de cesser tout projet de parc éolien dans le Loudunais ;

- le 13 septembre 2012 à Berthegon, les délégués de la CCPL ont voté a une très large majorité (4 voix contre et 5 abstentions sur 104 délégués), l'exclusion de toutes les communes du Loudunais des zones favorables à l'éolien dans le cadre du Schéma Régional Eolien (SRE).

Monsieur le Député, le château de Purnon, la commune de Verrue seront les premières victimes de la fuite des acteurs touristiques de votre département.

Le maire de Verrue veut pourtant nous garder sur son territoire : il veut que le château de sa commune soit ouvert au public. Il s'est engagé à dire NON aux projets éoliens pour lesquels il a été approché … la semaine dernière.

Les communes limitrophes de Doussay, sur la communauté de communes de Lencloître, et de Chouppes, sur la communauté de communes de Mirebeau, comme celle de Ceaux en Loudun et de Nueil sous Faye ont elles le droit de condamner pour l'intérêt individuel de quelques propriétaires terriens le développement de l'ensemble d'un territoire ?

Députés, sénateurs, conseillers départementaux, maires, conseillers municipaux, résistez et opposez-vous par des décisions courageuses et médiatiques à ce développement anarchique et non démocratique de l'éolien.

Par votre exemple, vous pouvez montrer le chemin du courage au pays tout entier : NON la FRANCE n'est pas à VENDRE !

Je suis reconnaissante à Madame Isabelle Francois, maire de Messemé d'organiser la réunion publique de vendredi 16 mars à 20H30 à la salle polyvalente et d'être ainsi la première à montrer aux élus du territoire leur POUVOIR de dire NON.

Monsieur Turquois, je vous remercie d'être présent à cette réunion fondatrice de l'engagement des citoyens contre ce scandale d'état. Nous n'imaginons pas un seul instant que vous ne soyez pas à nos côtés à cette étape capitale du combat démocratique contre le pouvoir des capitaux de grands groupes industriels européens qui ne cherchent pas à défendre l'intérêt général mais à s'enrichir au détriment des territoires ruraux.

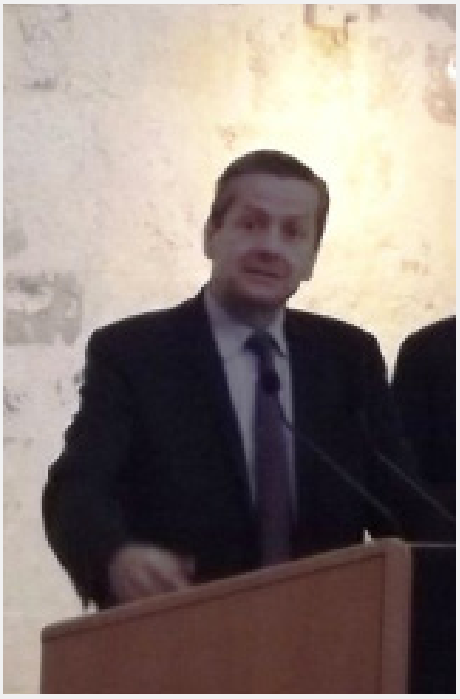

Le 16 juin 2016, lors du lancement du n° VMF
de Loudun à Châtellerault :

Bruno Belin, président du conseil départemental, qui a même été plus loin. « Quand on me parle de patrimoine, je suis souvent interrogé sur les éoliennes. Alors je tiens à le redire : quand on a cette richesse de patrimoine, on ne peut pas faire n'importe quoi et je demande aux élus de ne pas faire de projets éoliens», une prise de position qui a déclenché des applaudissements nourris de la salle.
Une déclaration importante à l'heure où la commune de Ceaux-en-Loudun relance un projet d'éoliennes sur son territoire. En effet, jusqu'à ce jour, aucun élu ne s'était manifesté officiellement sur le sujet. La cause est désormais entendue, Bruno Belin confirme les choix qu'il avait défendus lors de sa présidence à la tête de la communauté de communes du Pays loudunais.

(M.-P. Pineau La Nouvelle République)

Catherine et Jacques Guyot

Pour la défense du Château de Purnon à Verrue et du développement touristique et économique local.

05 53 58 11 74

06 06 42 58 59

leal.guyot@orange.fr

SOS Patrimoine en danger :
Les éoliennes de Doussay vont impacter 7 monuments historiques.